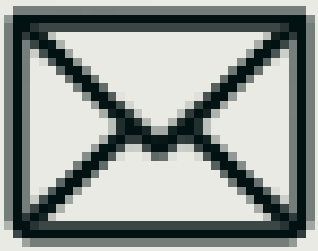
Zoom
sur

Droit canonique : des diplômes universitaires spécialisés pour se former aux enjeux juridiques de l’ Église

La Faculté de Droit canonique propose une offre unique de diplômes universitaires spécialisés. Pensées pour répondre aux besoins concrets de l’Église et de ses institutions, ces formations permettent d’acquérir des compétences juridiques ciblées, directement mobilisables en situation.



Recevez l'actualité de l'ICP !

Je choisis mes centres d'intérêts

Plus d'informations sur ces diplômes

Accompagnement canonique des situations matrimoniales
Avocat ecclésiastique
Chancellerie et administration des biens ecclésiastiques
Vie consacrée
Professions du droit et du chiffre
Diplôme Universitaire Supérieur en Droit canonique

ICP - F. Albert



Depuis plus de 130 ans, la Faculté de Droit canonique de l’Institut Catholique de Paris accueille et forme des canonistes pour le service de l’Église et de la justice.

Les différents diplômes universitaires proposés par la Faculté

La Faculté de Droit canonique de l'ICP propose six diplômes universitaires (DU) qui répondent à des missions précises au sein de l'Église. Ces formations courtes et professionnalisantes s'adressent aussi bien aux clercs qu'aux laïcs engagés, ainsi qu'aux professionnels en lien avec les institutions ecclésiales.

Avocat ecclésiastique

Ce diplôme forme à la pratique du droit canonique auprès des tribunaux ecclésiastiques. Les cours portent sur la procédure canonique, la jurisprudence matrimoniale et les questions de nullité de mariage. Un stage en officialité complète la formation, permettant une immersion dans les réalités juridictionnelles de l'Église.

Découvrir la formation en détails

Chancellerie et administration diocésaine

Cette formation prépare aux fonctions au sein des chancelleries et des services diocésains. Elle aborde les questions de mode de gouvernance, l'examen des dossiers relatifs aux décisions administratives et la légalité des actes ecclésiastiques. Un stage pratique permet de s'approprier les réalités concrètes de l'administration diocésaine.

Découvrir la formation en détails

Vie consacrée

Ce diplôme répond aux besoins spécifiques des communautés religieuses confrontées à des enjeux juridiques complexes : gouvernance interne, gestion des biens, regroupement de maisons et restructurations. Il apporte une expertise directement mobilisable pour accompagner les décisions et le fonctionnement des instituts religieux.

Découvrir la formation en détails

Archiviste en Église

Cette formation propose une approche originale, à la croisée du Droit canonique et de l'archivistique. Elle permet aux professionnels de qualifier juridiquement les documents ecclésiaux, d'en assurer la conservation et de répondre aux questions canoniques précises liées à la gestion des archives, y compris en matière de conformité réglementaire.

Découvrir la formation en détails

Professions du droit et du chiffre

Ce diplôme s'adresse aux professionnels (avocats, notaires, experts-comptables) travaillant avec des institutions ecclésiales. Il offre une introduction au droit canonique et traite notamment de la gestion du patrimoine, de l'articulation entre droit civil et droit canonique, et de l'organisation juridique de l'Église.

Découvrir la formation en détails

Accompagnement des situations matrimoniales

Cette formation prépare des accompagnants capables d'orienter et de soutenir des personnes confrontées à des situations matrimoniales complexes. Elle répond à un besoin pastoral concret et permet d'approfondir des centres d'intérêt liés aux réalités humaines et familiales au sein de l'Église.

Découvrir la formation en détails

Débouchés et perspectives après un diplôme en droit canonique

Les diplômes universitaires en droit canonique ouvrent des perspectives concrètes au sein des structures ecclésiales. Les titulaires peuvent exercer dans les **tribunaux ecclésiastiques** (officialités), au sein des **chancelleries diocésaines**, ou accompagner les **instituts religieux** dans leurs enjeux de gouvernance et de gestion. Certains rejoignent également des cabinets d'avocats spécialisés intervenant auprès d'institutions religieuses.

Ces formations constituent aussi un tremplin pour une poursuite d'études. Les candidats souhaitant élargir leurs connaissances et compétences trouveront au sein de la Faculté de Droit canonique d'autres parcours, que les équipes pédagogiques de la Faculté pourront leur proposer.

Au-delà des fonctions strictement juridiques, ces compétences répondent à des besoins croissants en matière de conseil, d'accompagnement et de médiation au sein de l'Église.

Admission et modalités pratiques des DU en Droit canonique

Les diplômes universitaires en Droit canonique à l'ICP s'organisent selon des formats souples, adaptés aux contraintes professionnelles. La plupart des formations se déroulent en **présentiel sur le campus** parisien, certaines pouvant proposer des modules en ligne.

La durée habituelle s'établit autour de deux ans. Les conditions d'accès varient selon les DU : le niveau baccalauréat constitue souvent le seuil minimal, tandis que les étudiants titulaires d'un diplôme supérieur sont naturellement bienvenus. Certaines formations exigent une expérience ou un engagement ecclésial préalable.

Les **modalités d'évaluation** combinent généralement contrôle continu, travaux écrits et stage pratique.

Du master au doctorat : les autres cursus en Droit canonique à l'ICP

Outre les diplômes universitaires, la Faculté propose les parcours canoniques suivants :

Le master en Droit canonique

Cette formation de quatre semestres approfondit l'ordonnancement canonique dans toutes ses dimensions : normatives, jurisprudentielles et pratiques. Les cours portent notamment sur les Codes de l'Église latine et des Églises Orientales, leurs sources magistérielles et disciplinaires. L'obtention du diplôme, validée par un mémoire, permet d'exercer certaines fonctions dans l'Église et ouvre la voie vers le troisième cycle. Les crédits européens acquis facilitent la reconnaissance du parcours.

Le doctorat en Droit canonique

Le Doctorat en droit canonique s'adresse aux titulaires d'une licence canonique en Droit canonique souhaitant s'orienter vers la recherche et l'enseignement. Préparée au sein du Collège Doctoral, la thèse permet d'acquérir un haut niveau de qualification. Ce diplôme habilite, conformément à la Constitution Apostolique *Veritatis gaudium*, à enseigner dans les établissements d'enseignement supérieur canoniquement érigés.

Questions fréquentes sur les diplômes universitaires en droit canonique

Qu'est-ce qu'un diplôme canonique ?

Un diplôme canonique est une qualification délivrée par une institution reconnue par le Saint-Siège, au nom de l'Église catholique. Il se distingue des diplômes universitaires (DU) par son statut international : reconnu dans l'espace européen de l'enseignement supérieur, il est délivré par une faculté canoniquement érigée ou approuvée par le Siège apostolique. Ces diplômes attestent d'une formation rigoureuse conforme aux normes de l'Église.

Quels sont les trois niveaux universitaires en droit canonique ?

Les diplômes canoniques s'organisent en trois cycles universitaires. Le **baccalauréat canonique** correspond au premier cycle (équivalent licence, cinq ans d'études). La **licence canonique** constitue le deuxième cycle (équivalent master, sept ans d'études au total). Le **doctorat canonique** représente le troisième cycle et nécessite la rédaction d'une thèse. Ces trois niveaux permettent aux étudiants titulaires de progresser vers des responsabilités académiques ou institutionnelles au sein de l'Église.

Qu'est-ce que la licence canonique en droit canonique ?

La licence canonique en droit canonique correspond à une spécialisation de niveau master. Elle approfondit les connaissances juridiques acquises au premier cycle et prépare à des fonctions d'expertise au sein des institutions ecclésiales ou à la poursuite d'études doctorales. Reconnue internationalement, elle ouvre l'accès à des responsabilités dans les tribunaux ecclésiastiques, les chancelleries ou les organismes diocésains.

Publié le 5 juin 2026 – Mis à jour le 5 juin 2026

A lire aussi

À LA UNE

Tous les tags